

37096
Croquette Leon Alphonse 1.00
Soldat c. 16 au 5^e de ligne en subsistance au m. 1362
+ 30-5-1918 à Bray-Dunes (Nan)
Leim de la Danne (Danhoch) 1^{er} 6-1891: 1/3 de la tombe (d)
liste 6^e qu'il La Panne. F.R. 5843. (P.E.) (Nég. + 6^e 14)
L'acte de + existe (jugem^t) N.A. 31.
N'a à L.H. 14.8.91.

Sole E | E 11988. 2.2.20 à Bray-Dunes dem. de faire
dresser p.d. et d'en envoyer une des qu'elles sont établies

Procureurs des Proc. à Bruges à Lab. déclar^{és}
de de usi en retour sans p.d. et lettre de
Bray-Dunes. 21-2-20.

Mdu: 561/60032 du 18-2-22 remv: liste La
Panne, n°33 complétée. (B.C.)

B.C. 121.33 n°648 du 25-2-22 au Gm 5^e l. dem:
adr: act^é des parents ou de la 4^e du mil^{re}.

Gh. 51- 2-3-22- ignore l'adr. des parents
du mil - Le mil résidait à Loo, H. Occ. lors
de son entrée au service mil (B.C.)

B.C.S/L.P. 33 n°990 le 10-3-22 à Loo dem. adr. parents ou on

Loo - 17-3-22- parents y sont inconnus (B.C.)

E.C.E.A/2228 du 16.6.22 à Loo deux exch. du
regⁿ de population et exch. de l'acte de mariage
Transm: décl^{ion} à compléter.

E.C.E.A/2228 du 16.6.22 à Lille (Nord) deux exch.
de l'acte de naissance et si mil^l était legal^e
domicilié dans la com^m lors de son décès.

E.C.E.A/2228 du 16.6.22 à La Fenne deux: copie
ad Transm: décl^{ion} à compléter le cas où l'ad
n'a pas été dressé.

E.C.E.A/2228 du 16.6.22 à Bray Dunes (Nord)
deux: copie ad Transm: décl^{ion} à compléter le cas
où l'ad n'a pas été dressé.

E.C.E.A/2228 du 16.6.22 au Qm 5^e de L. décl^{ion}
de décès p^r biva. Dem: d'y joindre exch: du regⁿ
mil^l.

Loo. le 17.6.22. mil^l inconnus à la commune. acte
déclaration complété (E.C.).

Bray Dunes le 17.6.22. en ret^r décl^{ion} complété (E.C.).

La Fenne le 16.6.22. en ret^r décl^{ion} complété (E.C.).

Qm. 5^e L. n^o 638 le 19.6.22 en ret^r d. d. mise en
extr. m^l (E.C.)

Croquette, Léon, Alphonse
Solt. c. s. 16 5 l. m. 61362

Ministère des Affaires Étrangères. Direct. n. 2. 60081
le 13-7-22 (Plan m. 3 pièces relat. au motif (exh.
a. naiss. 2) 40.)

R. 99^e du 19.8.11 à M. du. Transm. Sonie
constituée en vue de requérir la
déclaration judiciaire du décès.

Demi. de declar. judic. + (moniteur 949 du 10-12-22.)

P. I. le 20-2-23 env. J. R.

M. du n. 061/182.1128 le 29-3-23 le jugement déclarat.
de + a été rendu le 22-1-23 par le tribunal
de Bruxelles et est transcrit des registres
G. C. de Bruxelles (G. C.)

B. S. 2313. le 19-3-24. Lille env. quest. p. famille

Lille - 15-3-24 - La fam. Croquette a été
recherchée sans succès à Lille - env. exh. acte
de naissance (B. S.)

B. S. 2322 le 24-3-24 - Westoutre. dem. adresse

Westoutre. 27-3-24. ne trouve pas trace de la fam. (B.)

B.S. 9645 le 31-3-25. loo - dem. adr. famille

B.S. 12997-5-3-25 Chirat l'Église - dem. adr.

Chirat. l'Église - 4-3-25 - ne trouve trace fam. (B.S.)

B.S. 13088-17-3-25 loo - dem. adr. fam.

loo - 21-3-25 - inconnu (B.S.)